

BUREAUX: Rue Nain, 1.

Roubaix, Tourcoing:
Trois mois. 10 fr.
Six mois. 21
Un an 40

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX

Le Nord de la France:
Trois mois. 15 fr.
Six mois. 30
Un an 60

ANNONCES: 15 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On s'abonne à forfait —

On s'abonne et on reçoit les annonces: ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeek, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez F. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 13 DÉCEMBRE 1871
BULLETIN QUOTIDIEN

Une nouvelle assez inattendue est transmise de Versailles par l'Agence Havas. Les élections complémentaires pour l'Assemblée nationale auraient lieu le dimanche 7 janvier. Une exception serait faite pour la Corse.

Les annulations de vœux illégaux de la part des Conseils d'arrondissement continuent à défiler dans les colonnes du Journal officiel. Aujourd'hui encore, deux décrets mettent à néant des délibérations des conseils d'arrondissement de Bonneville et Thonon (Haute-Savoie) et de Boussac (Creuse).

L'Assemblée, malgré les justes préoccupations que lui imposent nos créations d'impôt et l'examen définitif de notre situation budgétaire, va être saisie très prochainement d'une loi électorale, c'est-à-dire de l'une des questions mères de notre réorganisation politique.

L'Assemblée, malgré les justes préoccupations que lui imposent nos créations d'impôt et l'examen définitif de notre situation budgétaire, va être saisie très prochainement d'une loi électorale, c'est-à-dire de l'une des questions mères de notre réorganisation politique.

Un autre sujet non moins délicat est à l'ordre du jour. La proposition tendant à abroger la loi de 1869 sur les coalitions a donné lieu, parait-il, dans les bureaux, à de vives discussions.

Le prince de Galles est depuis deux jours dans un état comateux, qui n'exclut pas tout espoir de salut, mais qui n'en est pas moins fort inquiétant.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles, 12: Prochainement, les députés de l'Est vont interpeller le ministre des affaires étrangères au sujet de la situation difficile qui est faite à nos compatriotes des provinces annexées.

Hier, a eu lieu une réunion des députés partisans de la liberté commerciale.

Un membre de la gauche se dispose à interpeller le gouvernement sur les lenteurs qu'on apporte à juger le maréchal Bazaine.

La chambre est, parait-il, disposée à accepter le projet de la loi présenté samedi par M. Pouyer-Quertier et relatif à la Banque de France.

On remarque Mgr d'Orléans parmi les membres du bureau chargé des projets de loi sur l'instruction primaire.

La commission qui a été désignée pour rechercher les causes de l'insurrection de Paris, s'est réunie hier matin pour entendre le rapport de M. Martial Debut.

La Commission d'initiative parlementaire devait s'occuper aujourd'hui des questions relatives au retour de l'Assemblée à Paris. La réunion a été remise à vendredi.

Un journal du matin publie sans le garantir, le récit de l'entrevue des princes d'Orléans, avec M. Thiers. Voici ce qu'il faut en retenir si la narration est exacte.

S'il faut en croire la Patrie, les princes auraient résolu de venir occuper leurs sièges à l'Assemblée, dimanche. Dans la journée, M. le duc d'Aumale et le prince de Joinville ont reçu un grand nombre de députés, et c'est sur l'avis de leurs amis qu'ils ont décidé leur entrée à la Chambre, mais ils n'ont pas voulu en indiquer le jour.

Hier à la réception du Président de la République, la conversation a roulé sur toutes les questions à l'ordre du jour. L'objectif de M. Thiers, dit le Bien public à propos de cette réception, est toujours un gouvernement de conciliation et non un gouvernement de parti.

Le ministre des finances a demandé à l'Assemblée d'autoriser le gouvernement à percevoir et à dépenser les 3/12^{es} des ressources du budget pour les trois premiers mois de l'année prochaine, en attendant qu'on puisse discuter et voter le budget de 1872.

Les avis de Versailles disent que les collèges électoraux vont être convoqués pour le 7 janvier, à l'effet de combler les vides qui existent à l'Assemblée. La Corse est seule exceptée de cette mesure.

Un journal assure que le projet de loi sur l'armée ne pourra être présenté avant trois semaines.

Lettre d'un Orléaniste de bonne foi

Sous ce titre, l'Union du Sud-Ouest publie cette lettre:

J'ai lu, dans les derniers numéros de l'Union du Sud-Ouest, les appels réitérés et pressants que vous adressez aux conservateurs et, quoique séparé de vous par mes opinions, je reconnais la nécessité de l'étroite union des hommes d'ordre en face des dangers de l'avenir, et d'une fusion des deux branches royales qui amènerait forcément celle du parti monarchique.

Pendant ce temps, au effet, nos ennemis travaillent, font la plus active propagande, et trompent et corrompent les populations, gagnent chaque jour du terrain.

Je serais, pour mon compte, tout disposé à sacrifier à un aussi grand intérêt national les préférences politiques de toute ma vie. Je crois qu'un très-grand nombre de mes coreligionnaires, sans y mettre autant d'empressement, finiraient cependant par se laisser entraîner.

Quant à moi, j'approuverais fort M. le comte de Paris s'il voulait bien s'expliquer nettement devant le pays, qu'à le droit de connaître toute sa pensée, en égard à la situation exceptionnelle qui lui a été léguée.

Il me plairait beaucoup, à moi vieux orléaniste, de savoir si je dois mourir dans l'impénitence finale ou si, à la suite de mes principes, je dois revenir à résipiscence.

On nous écrit de Paris: Je vous ai déjà parlé à plusieurs reprises de la campagne entreprise par tout le parti démocratique contre la commission des grâces.

de la chambre. La minorité sent sa faiblesse numérique, le terrain de la politique présidentielle où elle avait conquis certaines positions avantageuses, semble se dérober sous ses pas; elle voit que la majorité a repris l'avantage, qu'elle a plus de cohésion, plus de fermeté, et elle tente de marquer sa défaite par le bruit et le tumulte. Si elle insulte, si elle provoque c'est calcul, mais son calcul la trompe.

« En présence de ce système d'agression et de menaces, la majorité, bien loin d'être ébranlée, resserre ses rangs, et peut-être l'immence du péril lui donnera-t-elle la hardiesse dans les décisions, la vérité dans l'exécution, qui jusqu'ici lui ont fait défaut.

Quant au gouvernement, il est toujours hésitant, il oscille comme d'habitude. Cependant, il semble se préparer à une évolution pour se rapprocher de la majorité parlementaire, l'évolution n'est point faite et à coup sûr, M. Thiers aura quelque peine à l'accomplir. Je vous indiquais dernièrement les dissentiments nombreux qui existent entre cette partie de l'Assemblée et le président.

Quant à moi, je crois M. Thiers assez fécond en expédients, assez versé dans l'art des contre-marches pour tenter ce changement de front; mais je ne pense pas qu'il l'opère franchement et complètement. Il caquettera avec la droite, il lui fera des avances, je ne dis pas non, mais il n'ira pas plus loin.

On parle beaucoup, depuis quelques jours, d'une lettre qui aurait été adressée à M. Thiers par la commission des grâces. Je me suis abstenu de vous signaler le fait sur lequel on manquait de données précises.

Si le comité de la rue Grolie a été dissous, il n'en existe pas moins pour cela, en témoignage une lettre insérée ce matin dans le Courrier de Lyon. Ce comité vient de relever la tête à propos d'une élection au Conseil des Prud'hommes, en imposant aussi le mandat impératif aux candidats qu'il patronne.

que je reçois à cet égard sont exacts, il serait permis de supposer qu'elle n'a pas été étrangère à la proposition de M. Dufaure dont je vous ai entretenu plus haut.

Informations-Nouvelles

On prépare au ministère de l'intérieur, d'après les renseignements fournis par les préfets, un travail d'ensemble sur les vœux émis au sein des conseils généraux.

Le Français dément les assertions du Journal de Paris au sujet du veto que M. Thiers aurait opposé à la démarche faite par les princes d'Orléans, vendredi dernier.

Il paraît constant, d'après le même journal, que le prince de Joinville et le duc d'Aumale occuperont, d'ici à peu de temps, leur siège à la Chambre. Les dispositions de M. Thiers se sont calmées depuis deux jours, et tout indique qu'on marche vers un accord.

On écrit de Marseille au Messager du Midi:

M. de Késtry a fait saisir les cahiers déposés sur les tables mortuaires de M. Molina-Crémieux, et il a invité par lettre le chef de la famille à faire cesser des démonstrations de signatures qui avaient un caractère d'hostilité contre la commission des grâces et contre le conseil de guerre. On a obtempéré à cette invitation, et les magasins Molina sont maintenant rouverts.

La commission chargée de l'enquête sur le 4 septembre a tenu une nouvelle réunion lundi à deux heures de l'après-midi. Elle s'est occupée spécialement des événements qui ont eu lieu dans le département des Bouches-du-Rhône, où elle avait envoyé trois de ses membres à la fin du mois dernier.

Des faits graves ont été relevés dans ce rapport. La question la plus embrouillée est toujours celle des fournitures. Plusieurs des fournisseurs ont déjà subi des condamnations. On considère comme probable l'appel devant la commission d'enquête de la commission départementale des fournitures, dont M. Rouvier, maintenant député, était alors président, afin d'instruire l'affaire d'une façon plus complète.

On demande également une reddition de comptes pour des camps et travaux militaires faits dans le département, sur les ordres de M. Gent, et pour lesquelles de très grosses sommes ont été dépensées.

L'archevêque de Paris a fait, hier, sa visite officielle au Président de la République.

M. de Rémusat a expédié à Rome les ordres nécessaires pour la location et l'aménagement des bureaux de la légation française; qui s'installera, dit le XIX^e Siècle, la semaine prochaine dans la nouvelle capitale de l'Italie.

Si le comité de la rue Grolie a été dissous, il n'en existe pas moins pour cela, en témoignage une lettre insérée ce matin dans le Courrier de Lyon. Ce comité vient de relever la tête à propos d'une élection au Conseil des Prud'hommes, en imposant aussi le mandat impératif aux candidats qu'il patronne.

On lit dans le Journal officiel: « La Commission de révision des grades examine avec soin les documents et les renseignements qui lui sont adressés, mais elle rappelle que, dans sa première séance, elle a décidé que ses membres ne répondraient pas aux lettres particulières qui leur seraient

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 14 DÉCEMBRE 1871

— 28 —

Jacques de Brancion

TOME SECOND

CHAPITRE VI.

LES PREMIÈRES HIRONDELLES.

(Suite)

— Très certainement que c'est une idée, et une fameuse ! répondit-il. Voilà ma clé : le bon coin est à gauche.

Cinq minutes après, un tonneau de vin arrivait en roulant et s'arrêtait à quelques pas de Jacques.

Puis des mains vigoureuses le mettaient debout et le défonçaient aux acclamations de la foule.

Monsieur Jacques, dit un vieux paysan à longue chevelure blanche, nous voulons boire à votre santé avec du vin franc comme nos cœurs.

— Apportez-moi un verre, que je boive

à la vôtre, répondit le jeune gentilhomme.

Le verre fut apporté et rempli; d'autres le furent également, alors Jacques ôta son chapeau.

— A nos amis de Saint-Révérien ! s'écria-t-il, à leurs femmes, à leurs enfants, à tous ! Puisse désormais la mort seule nous séparer !

— A la santé de monsieur Jacques ! Vive monsieur Jacques ! répéta la foule.

— Je veux boire aussi, dit la petite Hélène en levant ses mains mignonnes et rosées.

Jacques lui tendit son verre, au fond duquel restaient quelques gouttes de vin, et l'enfant le porta à ses lèvres en criant :

— A nos bons amis !

Un tonnerre d'acclamations accueillit ce nouveau toast. Les échos des montagnes le répétaient au loin : on eût dit que toute la contrée s'associait à cette grande réconciliation.

Denis alla chercher sa trompe, et une joyeuse fanfare vint joindre ses accents à ce concert de voix humaines, si franches dans leurs accents.

Une heure s'écoula dans cette douce expansion de sentiments si subitement réveillés. Le tonneau de vin fut vidé jusqu'à la dernière goutte; alors tous les assistants se prirent par la main et se mirent à danser autour.

Adrienne elle-même, emportée dans cette ronde, dansa comme une jeune fille de quinze ans.

Et à chaque instant le cri de : Vive

monsieur Jacques ! s'élevait et s'en allait au loin porté sur les ailes de la brise.

On dépouilla un ormeau de ses branches, chacun en prit une et on se mit en marche vers le château.

Pendant que cette forêt vivante cheminait sur la rive du lac, un homme assis dans un petit jardin fermé par quatre murailles, s'étonnait des clameurs joyeuses qui arrivaient jusqu'à lui dans la direction du village.

— Qu'ont-ils donc à réjouir comme cela ? se demandait-il avec inquiétude. Il écouta encore, puis il éleva la voix et il dit :

— Clématis, mon enfant, où es-tu ?

— Me voici, mon père, répondit une ravissante jeune fille qui arriva en courant.

— N'entends-tu rien d'extraordinaire du côté du village ?

— J'entends des cris et des chants ; on dirait maintenant que cela se dirige vers le château.

— Je crois que tu as raison. Fais-moi le plaisir de monter au premier, et si tu vois quelque chose tu me le diras. Moins d'une minute après, la jeune fille reparut à une fenêtre d'où elle cria :

— Oh ! mon père, ce que je vois est bien beau : c'est comme une procession.

— Il y a des hommes, des femmes, des enfants, et chacun tient une branche d'arbre à la main. J'entends aussi ce qu'on crie.

— Que crie-t-on ?

— Vive monsieur Jacques !

— En es-tu bien sûre ?

— Très sûre : écoutez vous-même.

L'homme écouta, et en effet le cri de : Vive monsieur Jacques ! arriva distinctement à son oreille.

Malédiction ! murmura-t-il d'une voix sourde, le jeune homme est revenu ! Nos lecteurs ont dû reconnaître Brulard.

CHAPITRE XII.

A VOL D'OISEAU.

Nos lecteurs auront sans doute compris qu'il ne saurait entrer dans les vues de l'auteur de cet ouvrage de les faire assister jour par jour, et en quelque sorte, heure par heure, à tous les événements secondaires qui suivirent le retour des deux orphelins. Ils savent, d'une part, soient qu'il l'aient appris de leur propre expérience, soit qu'ils l'aient observé dans la destinée d'autrui, que de longues époques de calme succèdent presque toujours aux grandes épreuves de la vie, et, d'un autre côté, ils ont dû conclure de l'accueil fait par les habitants de Saint-Révérien aux enfants de leurs anciens seigneurs, que le sort de ceux-ci, si cruel à son début, ne pouvait que s'être amélioré de jour en jour, depuis celui qui leur avait rendu une patrie, des amis, et les débris d'une fortune qui leur assurait une existence

heureuse et paisible dans le manoir de leurs pères.

Nous passerons donc rapidement sur un intervalle de trois années, en nous bornant à indiquer les principaux événements survenus pendant ce laps de temps, et, après avoir donné un aperçu de la situation que ces événements ont faite à nos personnages, nous rentrerons dans la partie active de notre récit, qu'alors nous n'interromprons plus pour revenir en arrière, comme nous nous croyons obligés de le faire en ce moment.

Peu de jours après la scène que nous avons racontée dans le dernier chapitre, Jacques et sa sœur furent informés, avec force précautions oratoires, par Adrienne et Vivant, de l'existence du trésor que la prévoyance de leur père avait amassé. Les deux enfants ne témoignèrent d'abord pas plus de joie de cette découverte qu'il n'était raisonnablement permis d'en attendre d'un âge où l'on est encore indifférent à la fortune; mais Jacques, dont l'esprit était d'une solide maturité, n'eut pas besoin que ses serviteurs lui donnassent de bieu grandes explications pour comprendre dans toute leur étendue les changements heureux que cette circonstance allait amener dans leur position. Le trésor, enlevé du réduit mystérieux où il était resté caché, pendant une douzaine d'années, fut apporté en secret dans l'intérieur de la tour, et rangé sur les rayons d'une vieille armoire de chêne à la formidable serrure. On